

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19446 - 75ÈME ANNÉE

263.000 salariés et 180.000 demandeurs d'emploi

L'INSEE vient de publier une étude intitulée «Au 3e trimestre 2019, l'emploi salarié reste dynamique». Ce document indique qu'à cette période, 263.400 personnes étaient salariées à La Réunion. Au même moment, le nombre de demandeurs d'emploi officiellement recensé était supérieur à 180.000. Ceci montre l'ampleur de la crise à La Réunion.

Une nouvelle étude vient rappeler que l'emploi reste la première préoccupation à La Réunion et cela pour longtemps. Cela fait plus de 50 ans que le chômage de masse a commencé à se développer. Une étude pour le Conseil général en 1975 indiquait que déjà près de 25 % des travailleurs pouvaient être considérés comme chômeur. Cette proportion n'a pas diminué et correspond au taux de chômage officiel.

Comme le problème de l'emploi n'a jamais été résolu, et puisque la population a continué à augmenter, la situation actuelle est la suivante : plus de 180.000 Réunionnais inscrits à Pôle emploi, dont plus de 130.000 totalement privés d'emploi. Ces données sont à comparer à celles contenues dans la dernière étude de l'INSEE publiée hier et intitulée «Au 3e trimestre 2019, l'emploi salarié reste dynamique». Elle indique en effet qu'à cette période, le nombre de salariés dans le privé et le public était estimé à 263.400. Ceci rappelle donc qu'à La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi constitue une part importante de la population active.

Crise dans la construction

Par ailleurs, l'étude met le doigt sur des secteurs essentiels fragilisés. C'est tout d'abord celui de la construction : «D'octobre 2018 à septembre 2019, le nombre de logements autorisés à la construction est de 6 700 à La Réunion, en forte baisse de 14 % par rapport à la même période un an auparavant. À La Réunion, les autorisations de construire diminuent fortement pour les logements collectifs (- 27 %), alors qu'elles sont stables pour les logements individuels, avec 3 700 projets autorisés. De son côté, le nombre estimé de logements mis en chantier dans la région diminue de 5 % entre octobre 2018 et septembre 2019 par rapport à la même période un an plus tôt. Sur un an, 6 600 logements ont été commencés. Les mises en chantier sont en repli, aussi bien dans la construction individuelle (- 6 %) que dans le logement collectif (- 3 %).

Avant 2010, le rythme était beaucoup plus élevé, avec 10.000 logements construits tous les ans. Mais cela restait malgré tout insuffisant, compte tenu des capacités contributives des Réunionnais qui nécessitent la construction de logements sociaux. Durant cette période d'abondance, le retard en matière de logements sociaux n'a pas été comblé, et aujourd'hui près de 30.000 familles sont privées du droit de vivre dans un logement avec un coût du loyer dit «social».

La catastrophe se situe aussi du côté des travailleurs. La chute de la construction a entraîné celle

des effectifs du BTP, quasiment divisés par deux en 10 ans.

Dépendance du tourisme à la France

Le tourisme est aussi fragile. L'INSEE note une hausse de la fréquentation hôtelière, mais «au 3e trimestre 2019, la croissance de la fréquentation hôtelière est tirée par la clientèle résidant dans les autres départements français (+ 14 %), alors que le nombre de nuitées des locaux et celui des clients résidant à l'étranger diminuent chacun de 8 %. Parmi la fréquentation des non-résidents, le recul concerne notamment la clientèle en provenance d'Afrique (- 36 %) et celle d'Europe (- 9 %).

Cela signifie une forte dépendance aux touristes venus de France. La situation de crise sociale vécue par ce pays aura sans doute des conséquences sur les envies de vacances, car pour un Européen, il est possible de trouver le soleil, la montagne et la plage plus près de chez lui, et pour moins cher qu'à La Réunion.

Le secteur des services reste le plus dynamique, avec 2100 créations d'emploi au 3e trimestre 2019 : «les créations ont lieu principalement dans les secteurs des services aux entreprises et aux ménages, et dans une moindre mesure dans les secteurs de l'hébergement-restauration et du commerce».

Ce que disent les créations d'entreprise

Le nombre des créations d'entreprise est un autre indicateur de la crise à La Réunion. En effet, « au 3^e trimestre 2019, 1 769 entreprises ont été créées à La Réunion dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles. Après une stabilité au trimestre précédent, le nombre de créations d'entreprises augmente de 3 %. Le volume de créations est à son niveau le plus élevé depuis 2012 ». Et l'INSEE de préciser que : « les créations d'entreprises sont dynamiques dans tous les secteurs d'activité. Contribuant pour un tiers à la hausse globale, le secteur de la construction connaît la plus forte progression : + 9 % après une stabilité au trimestre précédent. Les créations augmentent également de 9 % dans l'industrie, mais ce secteur ne pèse que 6 % de l'ensemble de la création d'entreprises à La Réunion. La hausse est plus modérée (+ 2 %) dans le « commerce, transport, hébergement et restauration » et le secteur des services (hors commerces). Ces deux secteurs sont majori-

taires et concentrent 83 % des créations ».

Cette progression reflète notamment l'impasse dans laquelle se trouvent des travailleurs mis au chômage. Pour s'en échapper, la seule possibilité réside dans la création d'une entreprise. Ainsi, ils sortent des statistiques du chômage, mais prennent des risques importants comme en témoigne le nombre important de liquidations de société.

Faillite d'un système

Rien dans le cadre actuel ne peut laisser espérer un changement positif. La situation actuelle découle en effet d'une politique d'assimilation qui ne veut pas laisser aux Réunionnais la possibilité de chercher eux-mêmes les voies de développement les plus adaptées pour leur pays.

C'est notamment le cas de la politique de l'emploi. Dans ce domaine, l'intervention de l'État s'est

surtout manifestée par la diminution des cotisations sociales et fiscales des entreprises, et par le recours aux emplois aidés. Pour les seconds, le gouvernement a décidé de serrer la vis, ils étaient moins de 10.000 au troisième trimestre 2019, soit à peine la moitié des effectifs d'il y a quelques années.

Sans doute une autre politique est possible en misant sur les atouts de La Réunion qui sont notamment sa jeunesse. Mais dans le système actuel, c'est le chômage pour plus de la moitié des jeunes qui sortent de l'école. Ce gaspillage se poursuit depuis des décennies, ce qui bloque le développement du pays. Avec un pouvoir de décision dans ce domaine pour les Réunionnais, la situation ne peut que s'améliorer car il est clair que Paris a complètement failli dans ce domaine.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

In kozman pou la rout

« Kan papang i tourn i vir dann syèl néna kékshoz pou trapé-manzé ! »

Médam, Mésyé, La sosyété, koz èk moin sé koz èk in kouyon-mé sé o pyé d'lo mir ki oi lo mason. Zot i koné papang sirman pars tout kréol i koné papang é i yèm bien rogard azot vol dann syèl. I yèm ! Fasonnnn parlé pars mi souvien, étan pti, shak foi papang té i vol dsi nout kour, tout marmaye téi kriy : « Papang volèr poul, papang volèr poul ! ». Mé si mi tronp pa papang si li trap zanimo, la pa bann gro poul, sans gro kok, mé la plipar d'tan bann zanimo in pé afayi mé zis do koi pou kontant zot boujaron épi sète z'ot ti famiy. Sa i fé pans amoin bann volèr : zot osi zot i sèye trap zanimo dan la kour d'moun mé la pa dann la kour d'moun bien plasé mé plito dann bann ti-kour par isi par laba, san protéksyon. Final de kont zot lé konm papang, zot i yèm volé san risk é san danzé. Si néna danzé zot i filosh an vitèss. Alé ! Mi kite azot rofléshi si zot i vé é ni artrou pli d'van. Sipétédyé !

Le Réseau action climat analyse la politique du gouvernement

Respect de l'Accord de Paris sur le climat : la France loin du compte



Le chantier de la route en mer correspond à la définition d'un projet routier archaïque, c'est pourtant le plus important investissement de la France à La Réunion.

Hier après-midi, Emmanuel Macron est intervenu devant la Convention citoyenne pour le climat. Quelques heures auparavant, les associations du Réseau action climat France ont donné leur point de vue sur les actions du gouvernement pour le climat. Dans ce domaine, les objectifs annoncés sont bien loin d'être atteints, alors que la fenêtre de tir pour agir se réduit constamment.

Hier à Paris se tenait la Convention citoyenne pour le climat, avec une intervention prévue du président de la République. Quelques heures avant le début de cet événement, les associations membres du Réseau action climat France ont fait part de leur analyse de la politique du gouvernement en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Force est de constater que les objectifs annoncés sont loin d'être atteints.

L'empreinte carbone française ne fait qu'augmenter, rappellent les Amis de la Terre. Et les émissions importées représentent plus de la moitié des émissions de gaz à effet

de serre de la France... Il n'y a pourtant rien à ce sujet dans la stratégie nationale bas carbone.

« Projets routiers archaïques maintenus »

Les banques françaises émettent aujourd'hui 4 fois plus de gaz à effet de serre que l'ensemble de la France, dénonce Oxfam France malgré les engagements pris par Bruno Le Maire, seules des mesures incitatives sont aujourd'hui proposées.

En France, le secteur des transports est le 1er émetteur de gaz à effet de serre. Les émissions de CO2 des véhicules neufs augmentent, tout comme le transport routier de marchandises, constate France Nature Environnement. La loi d'orientation des mobilités adoptée fin 2019 propose quelques avancées. Mais la fin de vente des voitures essence et diesel neuves en 2040 arrive trop tard pour coller aux accords de Paris. De plus, cette loi d'orientation de propose pas de mesure structurante pour

favoriser le ferroviaire et diminuer le transport aérien. Enfin, des projets routiers et autoroutiers archaïques sont maintenus.

Dernier exemple. en date du "en même temps" : la déclaration d'utilité publique d'une autoroute entre Genève et Thonon, 9 jours après la première mise en circulation du Léman Express reliant : Genève et Thonon...

Déforestation

Amazonie, Australie, Indonésie, pôles... Alors que l'actualité internationale est catastrophique, les promesses se multiplient. Sans aucune remise en cause des modèles de société actuels, dénonce Greenpeace France. Pendant ce temps, le ministère de l'Écologie se félicite de mesurées.

Pour Caritas France, justice climatique et justice sociale vont de pair. La question des passoires énergétiques en est une bonne illustration. Pourtant... L'objectif gouvernemental est de 500 000 rénovations de bâtiments chaque année. La réalité, c'est seulement 10% de cet objectif.

Pour le WWF France, un cas emblématique d'écart entre les discours internationaux et les actes : la déforestation importée. Le gouvernement fait son maximum pour conserver l'avantage fiscal dont bénéficie l'huile de palme comme agrocarburant. Cette culture est à l'origine de catastrophes environnementales dans les pays producteurs, puisque de nombreux arbres sont abattus pour faire place aux palmiers à huile qui alimenteront le réservoir d'automobiles en France.

Oté

Zistoir Tizan avèk lo fanm san tête-sétyèm morso

Somenn pasé, zot I rapèl, moin la I azot papa Ary lété apré rode partou lo fanm san tête par raport sète-la la fé pèr son garson. Moin la di azot li téi marsh zour kon m nuite po u trouv la monstrèz. Si tèlman k'in zour momon ary l'ariv lékol pou akont la diréktris kosa i ariv dann son ménaz é k'i fé krinn aèl ké son mari i ariv a fèr bétiz. Pars I moun kan léromonté ko nm in rosor konmsa I pé pa pa fé la koyonad.

L'avé inn foi, pou inn bone foi mésyé lo foi, la manz son foi avèk in grinnsèl.

La klosh katrèr té fine soné kan momon Ary l'ariv dovan la klass la diréktris. Sète-la la rosoir lo madam é lo madam la ésplik aèl kosa i ariv dann son ménaz é sirtou la dmann aèl si son mari i pé pa fé in n'afèr pou fé arète son mari. El l'avé pèr ké son mari i tyé lo prétandi fan san tête-sak i vé dir k'èl téi kroï pas lo lézann-la. Lo diréktris la bien akèye momon Ary épi èl la domann kosa èl téi vé ozis, é èl la ésplik èl téi vé pa son mari i fé krime épi i sava la zol pars pou èl so n mari lété dann léta o i pé fé bétiz san tro kalkil sak ou i sava fé.

Lo mari la diréktris lété bon kamarad avèk papa ary é noré bien anuiy e ali si son bon kamarad téi sava fé in kouyonadm é koman prézant l'afèr sa lété in pé difisil. Papa Ary n'arté pa kontan son madam i vien oir la diréktris pou di sak èl la di é konm li té pran la kolèr fasilman, mèm son madam lété kapab gingn dézagréman... Koman alé dovan la port banna ko nmsi de rien n'été alé oir

dann l'androi toulmoun téi koné Papa ary lété bandé an trantsis.

Maari mla diréktris l'avé bézoin ashtë in bal maskad pou son bèf avèk papa ary, do nk li la pans lokazyon lété bon é sé konmsa li l'ariv dovan la kaz banna. Papa Ary la bien konprann pou kosa téi vie noir ali, m li a fé konmsi li téi konpran pa : li la donn la bal maskade, épi la diskite in pé ko msi konmsa, mé san ariv déside in n'afèr. Sof ké lo mésyé la bien kon pri Papa ary lété paré pou règ sé kont.

Kriké ! Kraké ! Kriké Mésyé ! Kraké Madam !

Mari la diréktris la rant son kaz épi la di son madam, lo boug lé sho-bouyan pou fé son bétiz. L'èrla lo madam la di, i fo suiv ali pou anpèsh fé in n'afèr tro grav. Madam Oaro Mizèr lété fine ariv koté la vyèz é èl té apré fé son névène. El téi fé la priyèr épi téi mète a znou la kat poin kardinal/la priyèr té i grenn, avèk bann domann bondyé pou modi lo bann v olèr son larzan. Momandoné, kan èl la mète a znou, Papa Ary, la sort déyèr in pti touf lansan épi la souk èl par kolé é avèk son nèrf bèf la tapé, épi la soulèv aèl pou fé lo toutr la vyèz ? Madam Oaro la pa kriyé si tèlman èl l'avé la krintiv té lo dyab l'avé souk aèl par kolé.

Sétyèm morso la fini-utyèm pou samdi k'i v ien. Apré sar fini.

Justin